JUGE DE COMPETITION SKI FREESTYLE

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**JUGE DE COMPETITION SKI FREESTYLE** ***JC (Ski Freestyle)***
PREROGATIVES	Assurer les missions relatives à l'organisation terrain, des épreuves de Ski Freestyle (Ski Cross, Park and Pipe, Bosses) et tenue des postes suivants : Starter, Assistant Starter, Chef de Piste, Juge de Section, Juge à l'arrivée, Gestionnaire Informatique et Directeur d'Epreuve
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **16 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité.
ORGANISATION	**NATIONALE**. Le Bureau Technique Régional recense auprès des clubs les candidats à la formation de JC Ski Freestyle puis les communique au responsable du Pôle Formation des officiels qui proposera des dates de sessions de formation.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés par le Pôle Formation des Officiels.
FORMATION	- **1 <u>En présentiel</u>** : projection d'un visuel sur l'activité (y compris Tronc Commun Fédéral). <u>Durée</u> : 2h00 - **2 - <u>Evaluation et certification sur le terrain</u>** : Tenue (sans notation) de postes variés en situation de course sous le contrôle et les conseils d'un formateur désigné (DT…) <u>Durée</u> : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le Juge de compétition ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les **5 ans** ou à une formation initiale d'un niveau supérieur. Sans mission ni recyclage durant cette période le Juge sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.
FORMATION CONTINUE	Les BTR ont la charge du déclenchement des sessions de formation continue. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera, si le besoin s'en fait sentir, réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation. A défaut un contrôle de connaissances sur le terrain sera suffisant.

DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION FEDERAL

SKI FREESTYLE

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**DELEGUE TECHNIQUE FEDERAL DE SKI FREESTYLE** ***DTF (Ski Freestyle)***
PREROGATIVES	Assurer, à la demande du Pôle gestion des compétitions, les missions prévues par les Règlements ICR ou (et) FFS lors d'épreuves de niveau régional et national.
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **16 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. Être titulaire du Brevet de Juge de Compétition depuis **2 ans.** Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, du règlement ICR et FFS mais également avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.
ORGANISATION	**NATIONALE**. Le Responsable national met en place un séminaire (formation et/ou formation continue) de DT FFS Ski Freestyle. Les dates de ce séminaire sont communiquées aux Comités de Ski.
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés par le Pôle Formation des Officiels.
FORMATION	La formation est programmée sur 1 à 2 ans. **1ère étape** → projection en salle d'un visuel sur l'activité et son règlement (y compris Tronc Commun Fédéral), présentation des différentes spécialités du ski Freestyle (Ski de Bosses, Park and Pipe, Ski Cross) études de cas relatifs aux applications du Règlement FFS (et présentation de l'ICR). Durée : 4h00 **2ème étape** → Stage pratique de mise en situation comme Assistant DT sur une course nationale avec un DT formateur comme DT assistant qui validera le brevet. Durée : ces missions probatoires sont faites au gré des disponibilités du postulant.
DUREE DE VALIDITE	Le DT ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les **2 ans**. Sans mission ni formation continue durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.
FORMATION CONTINUE	Le Pôle Formation des officiels est en charge du déclenchement des sessions de formation continue. Selon les périodicités définies, le maintien des connaissances sera réalisé dans les mêmes conditions que la phase 1 de la formation.

DELEGUE TECHNIQUE DE COMPETITION INTERNATIONAL

SKI FREESTYLE

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE **LIBELLE**	**DELEGUE TECHNIQUE INTERNATIONAL DE SKI FREESTYLE** ***DTI (Ski Freestyle)***
PREROGATIVES	Assurer, à la demande du Pôle Technique, les missions prévues par les Règlements ICR lors d'épreuves de niveau régional, national et international.
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. *Les personnes âgées entre **23** et **55 ans** peuvent faire acte de candidature pour la qualification de Délégué Technique International*. *L'âge limite pour exercer en tant que Délégué Technique International est de **65 ans**.* Être titulaire du Brevet de DTF depuis **2 ans**. Avoir une bonne connaissance de l'organisation des épreuves, du règlement ICR et FFS mais également avoir des notions de chronométrage et de gestion informatique des courses.
ORGANISATION	**INTERNATIONALE**. Contacter le responsable des **DT FIS France** et lui adresser par l'intermédiaire de votre BTR le formulaire de candidature
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés par le Pôle Formation des Officiels.
DUREE DE VALIDITE FORMATION CONTINUE	Le DT international ne pourra continuer à exercer ses fonctions que s'il se soumet à une formation continue obligatoire, au minimum tous les **2 ans**. Sans mission ni formation continue durant cette période le DT sera retiré des listes d'agrément et son diplôme mis en sommeil.

Adresser à la FFS par l'intermédiaire de votre BTR le formulaire de candidature pour décision du responsable des **DTI FREESTYLE France.**

JUGE SKI FREESTYLE

PRINCIPES DE FORMATION

INTITULE	**JUGE FEDERAL DE SKI FREESTYLE** ***J (Ski Freestyle)***
PREROGATIVES	Assurer, à la demande du Responsable des juges nationaux, les missions inscrites sur les calendriers (nationaux et régionaux) dans les disciplines des Bosses, Half Pipe et Slope Style suivant sa spécialisation
PREREQUIS	Être licencié dans un club FFS et âgé de **16 ans** à la date de validation du Brevet et être en conformité avec le contrôle de l'honorabilité. Etre titulaire d'un diplôme de juge fédéral de niveau C
ORGANISATION	Nationale
ENCADREMENT	Par des formateurs identifiés comme tels
FORMATION	La Formation pour le 1er niveau : C, est programmée sur 2 ans <u>1ère année</u> - Partie théorique : sur 1 journée en salle (séminaire annuel) - Partie pratique : mise en situation comme assistant sur quelques épreuves de Coupe de France ou Critérium Jeune. <u>2e année</u> - 2e partie théorique : sur 1 journée en salle (séminaire annuel) en avant saison L'obtention du diplôme de niveau C à l'issue de cette 2e journée théorique permet d'œuvrer sur le circuit dès l'hiver suivant en tant que Juge C
DUREE DE VALIDITE	2 ans
RECYCLAGE	Organisation d'un séminaire formation/recyclage tous les ans